

Baromètre Santé Scop

3^{ème} édition du bilan santé des coopératives



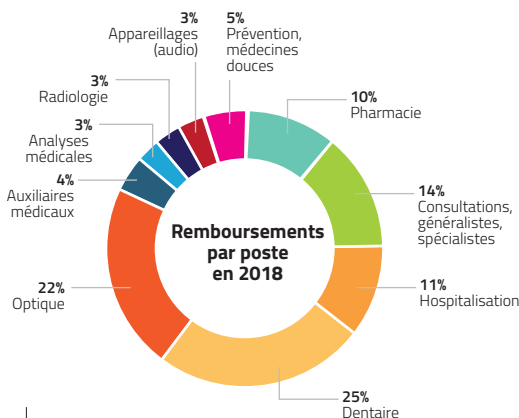
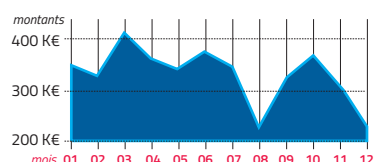
la mutuelle
> des scop <
m u c s

Avec le Baromètre Santé, la Mutuelle des Scop et des Scic est au cœur de la santé des coopératives !

Pourquoi ce baromètre Santé ? Pour vous donner une vision à 360° des principaux chiffres de dépenses de santé en 2018.

EN 2018,
4,3 M€

de prestations Santé ont été remboursées par la Mutuelle des Scop aux adhérents et à leurs familles, en augmentation de +10% par rapport à l'année dernière.



Périodicité des remboursements en 2018 :

Selon la période de l'année, les besoins varient, avec un pic en début d'année dû notamment aux épidémies hivernales (grippes...) et une baisse importante pendant la période estivale, en août.

Les consultations généralistes et spécialistes représentent 14 % des remboursements de soins, avec un reste à charge qui diminue progressivement ces dernières années (9% en 2018).

C'est le résultat d'une adhésion plus importante des médecins de secteur 2, aux nouvelles directives de l'Assurance Maladie concernant les dépassements d'honoraires (OPTAM / OPTAM-CO).

Cela a donc pour effet de maximiser les remboursements des contrats Santé et d'éviter le plafonnement des garanties.



Pour connaître les pratiques d'honoraires de votre médecin et être mieux remboursé, rendez-vous sur le site www.ameli.fr dans la rubrique « annuaire santé » où sera indiqué le secteur d'exercice de votre médecin et son éventuelle adhésion à l'option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM / OPTAM-CO).

+ 14%
pour les médecines douces en 2018

Et la médecine douce ? C'est encore cette année l'ostéopathie qui est la spécialité la plus utilisée par les coopérateurs devant l'acupuncture ou la chiropractie... En effet, l'ostéopathie concentre 81% des remboursements « médecines douces ».



A la Mutuelle des Scop, nous accordons une grande importance à la Prévention et la Médecine douce : **tous nos contrats ont des forfaits Prévention et médecines douces !**
Plus d'infos sur nos garanties sur www.mutuelledesscop.fr

Le dentaire progresse toujours : +22% de soins remboursés. Cette croissance résulte d'un effet volume, avec plus de soins réalisés mais aussi avec un coût moyen par acte qui augmente chaque année : par exemple, le prix moyen d'une couronne sur implant est passé de 775€ en 2016 à 900 € aujourd'hui. Malgré cette augmentation, les garanties couvrent mieux les frais dentaires : en moyenne, la mutuelle et l'assurance maladie prennent en charge 83% des frais engagés, alors qu'en 2016 ce taux n'était que de 65%...

La réforme du 100% Santé va dans le bon sens : valoriser la prévention et l'accès aux soins pour tous



A partir du 1^{er} avril 2019, la 1^{ère} étape de la réforme du « 100% Santé » va être déployée pour le dentaire avec pour ambition de diminuer le nombre de personnes qui renoncent à effectuer des soins. Elle repose sur deux principes : revaloriser les tarifs des soins de prévention ou des soins courants pour les dentistes et plafonner le prix des prothèses.

L'optique est toujours dans le top 3 des postes de remboursements avec le dentaire et les consultations, même si sa part ne cesse de diminuer (22% en 2018), grâce à une bonne maîtrise des tarifs au sein du réseau d'opticiens partenaires Kalivia : c'est environ -20% pour des verres adultes et -10% pour des montures.

40%
des lunettes remboursées à des opticiens KALIVIA



En choisissant un opticien agréé KALIVIA, le reste à charge n'est que de 6% en moyenne (contre 16% en dehors du réseau). Celui-ci est principalement lié au choix de la monture.



Consultez la liste des opticiens Kalivia sur votre espace personnel sur www.mutuelledesscop.fr ou depuis l'application mobile.

À propos de la Mutuelle des Scop

Indépendante, la Mutuelle est dirigée par des Scop et des Scic adhérentes et poursuit son engagement mutualiste au bénéfice des coopératives : 100% des cotisations sont reversées en prestations – actifs ou retraités, personne n'est exclu –. Notre équipe de professionnels est mobilisée, pour vous proposer des services performants et innovants. La Mutuelle partage au quotidien les valeurs de solidarité qui caractérisent le mouvement Scop. Aujourd'hui, 10 000 personnes nous font déjà confiance.



12 quai de la Mégisserie - 75001 Paris
Tél. : 01 42 36 92 06 - Fax : 01 40 28 92 19

www.mutuelledesscop.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR :

@mutuelle des scop